

Pratiques du renseignement humain en France pendant la Grande Guerre ; permanences et évolutions

Lieutenant-colonel Olivier LAHAIE
Docteur en histoire moderne et contemporaine
Centre d'Études Stratégiques de l'Armée de terre

Le renseignement d'origine humaine est recueilli par l'observateur du champ de bataille, par l'interrogatoire des prisonniers, ou par l'officier-traitant qui se sert d'agents (on parle encore d' « *espions* » au tout début de la Grande Guerre). C'est à ce troisième aspect que nous nous intéresserons ici.

Il semble utile de rappeler tout d'abord ce que recouvrait le terme « espion » avant la Première Guerre mondiale. Le 18 octobre 1907, la Convention de La Haye expliquait : « *L'espion est un individu qui - agissant clandestinement et sous de faux prétextes - recueille (ou cherche à recueillir) des informations dans les localités occupées par l'ennemi, avec l'intention de les communiquer à la partie adverse. En sont exclus : les soldats en uniformes procédant à des reconnaissances, les aviateurs et les aérostiers* ». L'espionnage est donc une activité particulière qui fait une large place aux performances individuelles. Dans son *Histoire de la Première Guerre mondiale*, le général Gambiez soulignait que « *les derniers chevaliers n'avaient leur place qu'au ciel de la chasse et dans l'enfer du renseignement* », pour affirmer que la guerre secrète n'est pas déshonorante et que, pendant le conflit, elle avait été toute aussi féroce que la guerre conventionnelle. Nous pensons avoir démontré avec nos travaux que le premier conflit mondial - guerre « totale » - a donné ses lettres de noblesse au renseignement humain, tant sur le plan de « l'espionnage » que du « contre-espionnage » (C.E.), mais aussi en innovant dans le domaine de la guerre psychologique et subversive¹. Pour autant, 1914-1918 est réellement une époque charnière en matière d'espionnage, au sens où les reliques héritées du passé vont cohabiter avec des pratiques plus modernes qu'une technicité croissante allait introduire². Ce conflit mondial hors normes - cette « *Grande Guerre* » - allait aussi multiplier à l'infini les motivations de ceux qui pratiquèrent volontairement l'espionnage, ou les ressentiments de ceux qui durent s'y soumettre.

Nous examinerons dans une première partie les permanences en matière de renseignement humain entre 1914 et 1918, puis, dans une seconde, nous dégagerons les évolutions engendrées par le conflit.

Première partie : Les invariants

11- Le peu de considération pour l'espionnage et la mauvaise opinion envers ceux qui le pratiquent

L'espionnage est « *réprouvé par l'opinion publique avec la même vigueur que la guerre des gaz* »³. Certes, celui qui s'y livre n'est plus forcément assimilé au « mouchard » de la police ; on le considère plus volontiers comme un militaire, mais les procédés qu'on lui prête - abus de confiance, immoralité, etc. - le privent de tout soutien moral. Depuis toujours en effet, l'espionnage a mauvaise presse en France⁴. Tout au plus tient-on l'espion pour indispensable,

¹ LAHAIE (chef d'escadron O.), *Renseignement et services de renseignements en France pendant la guerre de 1914-1918, (2^{ème} et 5^{ème} bureaux de l'E.M.A. ; 2^{ème} bureau du G.Q.G.) - évolutions et adaptations*, thèse d'histoire moderne et contemporaine sous la direction du Pr. G.-H. SOUTOU, Paris IV, 2006.

² TUOHY (CNE F.), *Les mystères de l'espionnage pendant la guerre 1914-18*, Paris, Éd. fr. illust., 1921, p. 11.

³ BONTE (P. E.), *L'espionnage devant la loi pénale*, Lille, Duriez-Bataille, 1936, p. 6.

⁴ FROMENT (LTN A.), *L'espionnage militaire et les fonds secrets de la guerre en France et à l'étranger*, Paris, F. Juven, 1897, p. 145.

à défaut d'un moyen plus honorable pour percer les secrets ennemis et juguler les menaces d'agressions sournoises⁵. L'espionnage est pourtant mieux considéré que le C.E. qu'on associe à des pratiques inavouables : manipulation, chantage, larcins, meurtres, etc.⁶ « *La réputation d'homme de l'ombre [de l'espion] fait de lui l'antithèse du bon soldat qui se bat sur le champ de bataille avec bravoure et honneur* »⁷. L'honneur de l'officier et son idéal entrent en contradiction avec les motivations basement matérielles prêtées à l'espion⁸. La question morale entre pour beaucoup dans le jugement porté sur ceux qui pratiquent l'espionnage. Même les officiers, chefs des services de renseignements (S.R.), sont considérés par leurs pairs comme des « *argousins* ». Entre 1914 et 1918, les agents qui, pourtant, se battent au même titre que les soldats sur le front, ne sont pas mieux considérés qu'avant. L'espion est souvent qualifié d'« *embusqué* » par les *Poilus*. Mathilde Lebrun s'en plaint : « *Je ne veux pas faire ici l'apologie des agents du S.R., mais il eût été à souhaiter qu'on ait eu un peu plus d'égards pour des gens qui risquaient leur peau et qu'on trouvait toujours chaque fois qu'on avait besoin d'eux* »⁹. Elle note cependant plus de reconnaissance de la part des militaires du 2^{ème} bureau (renseignements) de l'État-Major de l'Armée (E.M.A.) que de celle des personnels de la Sûreté Générale, car pour ces derniers, les agents ne sont que de vulgaires informateurs. Avec « *le capitaine Ladoux [un des chefs des services secrets français], nous étions entre soldats, nous nous comprenions mieux* »¹⁰. Ce type de témoignage n'est pas isolé, loin s'en faut¹¹.

Pour les observateurs de l'époque, il est difficile de « séparer le bon grain de l'ivraie » en hiérarchisant les espions en fonction de leurs motivations. Comment devient-on espion ? « *Par besoin pécuniaire, par goût du risque, pour satisfaire ses opinions politiques, par goût de renommée, par idéal ou par opportunisme* »¹². Aussi étrange que cela puisse paraître, on peut aussi le devenir parce qu'on éprouve de nobles sentiments¹³. Si l'espion utilise effectivement des procédés « déloyaux » dans le cadre du service de sa patrie, il ne peut être considéré comme un traître¹⁴. « *Le traître, c'est toujours l'agent de renseignements qui trahit sa patrie ou ses alliés* »¹⁵. Pourtant, l'officier du S.R. a bien du mal à se fier entièrement à ses propres agents qui peuvent être engagés à son insu par l'espionnage ennemi, surtout s'ils agissent par vénalité : « *l'espion étant les trois quart du temps un individu qui vend ses renseignements, c'est celui qui peut payer le mieux qui a la préférence* »¹⁶. Par un commerce illicite, le traître commet un acte hostile envers sa patrie, communiquant des secrets militaires (plan de campagne, de camps, de forteresses, de ports de guerre), des rapports sur l'état économique ou moral de son pays. Plus sournoisement, il peut aussi devenir « agent

⁵ GUSTHAL (CDT), *Les héros sans gloire du 2^{ème} bureau*, Paris, Baudinière, 1932, p. 10.

⁶ FROMENT (LTN A.), op. cit. p. 2.

⁷ LOUAP (C.), *Les représentations de l'espion de 1914 à 1939*, mémoire de maîtrise sous la direction de MM. Philippe Levillain et Éric Duhamel, Paris X-Nanterre, 1998, p. 107.

⁸ ROLLIN (LCL), *Le S.R. militaire en temps de paix, en temps de guerre*, Paris, Nelle Libr. Nale, 1908, p. 11.

⁹ LEBRUN (M.), *Mes treize missions*, Paris, Fayard, 1920, pp. 155, 225.

¹⁰ *Ibid.* p. 271.

¹¹ Voir GUSTHAL (CDT), op. cit. p. 200.

¹² LOUAP (C.), op. cit. p. 128.

¹³ FROMENT (LTN A.), op. cit. p. 136.

¹⁴ D'après le Larousse de 1913, « *L'espion est, par définition, un étranger par rapport à la puissance sur laquelle il renseigne ; celui qui sert la cause de l'ennemi de son pays est un traître* ». Le traître représente pour son pays une menace semblable à celle créée par l'espion étranger ; en temps de paix on le met en prison ; en temps de guerre, il est exécuté.

¹⁵ BOUCARD (R.), *La guerre des renseignements ; des documents, des faits*, Paris, Éd. de France, 1939, p. 93 et DEWERPE (A.), *Espion ; une anthropologie historique du secret d'État contemporain*, Paris, N.R.F./Gallimard, 1994, p. 33.

¹⁶ FROMENT (LTN A.), op. cit. p. 175.

d'influence » en sapant la volonté de combattre de ses concitoyens ou en recelant agents étrangers, armes ou explosifs.

12- La misogynie régnant au sein des services de renseignements

Les mémoires d'agents regorgent d'allusions négatives au sujet des femmes qui pratiquent l'espionnage¹⁷. Aux alentours de 1914, on pense que le S.R. allemand emploie près de deux mille femmes comme agents; en France, il n'y en a pas une seule¹⁸. Les défauts qu'on prête aux femmes-espionnes sont légions : trop peu de patience, indiscrètes, laissant plus volontiers parler leur cœur que leur raison. Se servant de ses charmes, l'espionne se retrouve piégée : elle finit inmanquablement par succomber à l'amour, trahissant son camp¹⁹. « *Si en France, on n'employa jamais les femmes que contraints et forcés et avec une instinctive défiance, c'est que nous avons toujours considéré que leur cœur, leurs nerfs, leurs sens, les empêchaient de jouer jusqu'au bout le rôle ingrat de l'espionne* »²⁰. Le tableau n'est heureusement pas si sombre et il faut se garder des généralisations. L'exemple de Marthe Richard prouve que les femmes peuvent se montrer à l'aise dans l'espionnage, même si, justement, elles usent de leurs charmes pour ensorceler leurs victimes. Dans les affaires d'espionnage et de C.E., « *les femmes [...] apportent la finesse, la souplesse, l'esprit, la dissimulation auxquels elles ajoutent des armes redoutables, leur beauté, leur charme, leur regards ensorceleurs* »²¹.

Quels mobiles poussent donc une femme à choisir un métier qu'on réserve généralement aux hommes ? Pour leurs détracteurs, elles semblent se lancer dans l'espionnage par intérêt, passion, amour-propre, curiosité, cupidité ou vanité²². Nombre montrent toutefois « *un ardent patriotisme, plus aigu, plus subtil que celui du sexe fort* »²³. Leur efficacité est prouvée puisque « *elles éveillent rarement les soupçons, et, lorsque la beauté s'ajoute à la ruse féminine, elles réussissent là où un homme se serait montré incapable* »²⁴. La curiosité féminine n'est pas forcément un handicap, car « *quand les femmes sont espionnes par-dessus le marché, rien ne saurait modérer leur indiscretion* »²⁵. Le fait qu'elles parlent plus facilement que les hommes est aussi un « *défaut qui peut être utilisé pour répandre des nouvelles que l'on a intérêt à propager chez l'ennemi. La mise en circulation systématique de fausses rumeurs dans l'espoir qu'elles arriveraient aux oreilles de l'ennemi, fut un moyen souvent employé pendant la Grande Guerre* »²⁶.

Dans l'esprit des officiers-traitants, la séduction reste pourtant la meilleure arme des femmes-espions : elles s'attachent les officiers pour les tromper²⁷, « *qu'il s'agisse de pseudo-femmes du monde, de femmes galantes, ou de filles publiques* »²⁸. L'emploi de prostituées reste monnaie courante pour recueillir des confidences sur l'oreiller, exercice d'autant plus aisé que, semble-t-il, « *chez une femme, la fausseté ne fait qu'un avec le caprice, la coquetterie, la ruse, la séduction* »²⁹. Ladoux reconnaît avoir largement utilisé ce procédé ; ses agents féminins tombent littéralement dans les bras des agents ennemis, épiant leurs faits et gestes et

¹⁷ C'est le cas du livre du capitaine Tuohy, déjà cité, mais son auteur s'empresse de préciser que les femmes employées par le S.R. français étaient, de loin, les plus intelligentes !

¹⁸ GUSTHAL (CDT), op. cit. p. 41.

¹⁹ MASSARD (CDT É.), *Les espionnes à Paris*, Paris, A. Michel, 1922, p. 108.

²⁰ GUSTHAL (CDT), op. cit. p. 36.

²¹ IGNATIEFF (COL comte P.), *Ma mission en France*, Paris, Éd. du Masque, S.D., p. 211.

²² VIOLLE (LTN J.), *L'espionnage militaire en temps de guerre*, Paris, Larose, 1903, p. 104.

²³ IGNATIEFF (COL comte P.), op. cit. p. 211.

²⁴ VIOLLE (LTN J.), op. cit. p. 104.

²⁵ DUMUR (L.), *Les défaitistes*, Paris, A. Michel, 1923, p. 189.

²⁶ MASSARD (CDT É.), op. cit. pp. 119 à 121. Voir aussi GUSTHAL (CDT), op. cit. p. 195.

²⁷ BOUCARD (R.), *Les femmes et l'espionnage*, Paris, Éd. de France, 1929, pp. 66-80.

²⁸ FROMENT (LTN A.), op. cit. p. 194.

²⁹ CARCO (F.), *Confidences du LTN de Barrère, officier de renseignements*, Paris, A. Michel, 1937, p. 49.

lisant leur courrier, une fois devenues des intimes, « *extraordinaire puissance de duplicité des femmes* »³⁰. Pour lui, l'espionne ne peut être que perverse, au sens où elle use de sa sensualité – voire d'une sexualité débridée – pour parvenir à ses fins. En août 1917, il insiste pour que Marthe Richard retourne à Madrid coucher avec l'attaché naval allemand « par patriotisme »³¹. Le procédé se vérifie dans des affaires impliquant d'autres agents féminins³².

Pendant la Première Guerre mondiale cependant, de grandes figures de l'espionnage féminin français apparaissent - telles Louise de Bettignies ou Marie-Léonie Vanhoutte - qui s'illustrent comme leurs homologues masculins et finissent parfois tragiquement. L'espionne ne se sert plus forcément de ses appâts pour remplir ses missions : elle mise tout autant que les hommes sur son intellect pour réussir. Le besoin d'être renseigné tend donc à faire taire les sentiments misogynes ; progressivement, le S.R. imite ses homologues anglais et allemands en recrutant des agents féminins³³. Mais au final, il semble que les femmes ayant servi dans les S.R. soient peu nombreuses. En juin 1916, Ladoux déclare à Marthe Richard qu'elle est la première femme qu'il emploie³⁴. Pour sa part, Joseph Crozier confirme le faible nombre d'espionnes françaises et précise qu'il n'a employé « *que des sujets remarquables* »³⁵. Les critères de sélection diffèrent d'ailleurs que l'on se trouve au Grand Quartier Général ou à l'E.M.A. Le capitaine Lacaze, chef d'un service d'informations en Suisse dépendant du G.Q.G., reconnaît avoir volontairement exclu les femmes et condamne la politique de Ladoux à Paris³⁶. Car dans la capitale, on semble être moins regardant sur l'origine et les motivations des recrues ; « *à côté des espionnes professionnelles, [et] des femmes du monde, des artistes furent recrutées* »³⁷. En effet, les artistes féminins, surtout celles des *music-halls* peuvent devenir plus facilement des espionnes ; elles sont « *plus vite en vedette [que les hommes] et [sont] plus abordables que [les] autres femmes* »³⁸. Certaines obtinrent des résultats satisfaisants. C'est le cas de la célèbre Mistinguett, employée par le 2^{ème} bureau³⁹. Fin 1914, elle contacte Gamelin, chef du cabinet militaire de Joffre, pour proposer ses services. Se vantant d'être « en bons termes » avec le prince de Hohenlohe (qui insiste pour la revoir en Suisse), elle se propose de recueillir bénévolement des renseignements, ce que l'état-major accepte. Elle rapporte aussi de son escapade la synthèse de conversations surprises dans un hôtel. Mistinguett fournira plusieurs fois des informations « *dans le domaine des questions de personnes* »⁴⁰. Rentrée en France à l'issue d'une tournée, elle innocente un journaliste français soupçonné d'avoir été acheté par les Allemands, puis permet de confondre un banquier se livrant à l'espionnage. En 1916, elle effectue une troisième mission : elle doit « *se renseigner sur l'orientation de la politique espagnole* » car elle connaît personnellement Alphonse XIII⁴¹. En juin 1918, elle oriente le G.Q.G. sur l'axe possible

³⁰ LADOUX (CDT G.), BERGER (M.), *Mes souvenirs (contre-espionnage)*, Paris, Éd. de France, 1937, p. 178.

³¹ RICHARD (M.), *Mon destin de femme*, Paris, R. Laffont, 1974, pp. 135, 174.

³² Mathilde Lebrun reconnut avoir effectué le même type de mission ; elle parvint même à se faire embaucher par le S.R. allemand. LEBRUN (M.), op. cit. p. 165.

³³ GUSTHAL (CDT), op. cit. p. 46.

³⁴ RICHARD (M.), op. cit. p. 116.

³⁵ CROZIER (J.), *En mission chez l'ennemi*, Paris, A. Rédiér, 1930, p. 250.

³⁶ LACAZE (CNE L.), *Aventures d'un agent secret français, 1914-1918*, Paris, Payot, 1934, p. 156.

³⁷ GUSTHAL (CDT), op. cit. p. 41.

³⁸ IGNATIEFF (COL comte P.), op. cit. p. 96.

³⁹ MASSARD (CDT É.), op. cit. p. 179.

⁴⁰ Service Historique de la Défense, archives du ministère de la Guerre (ci-après S.H.D./GR), Centre de documentation : « *Témoignage de Gal Gamelin, (6 janvier 1956) à propos du rôle joué par Mistinguett pendant la Première Guerre mondiale* ».

⁴¹ MASSARD (CDT É.), op. cit. pp. 179-187. Voir aussi DEFRAISNE (C.), *Historama spécial* n° 3, 1998, p. 84.

d'une future offensive allemande⁴². Bien qu'étant une artiste sous les feux de la rampe, il semble donc qu'elle ait rendu de grands services à l'espionnage français.

13- Une quasi-absence de formation spécifique pour les agents français

Au début de la guerre, il n'existe pas de centres de formation pour les agents. C'est une différence fondamentale par rapport à nos voisins allemands et britanniques. L'idée qui prévaut est que « *l'espionnage se rattache à trop de circonstances pour permettre une théorie générale et universelle. Pragmatisme, empirisme, souplesse, capacité à s'adapter aux périlleuses surprises de la guerre et à l'extrême variété des situations : la liberté l'emporte sur la règle* »⁴³. On peut aussi expliquer ce fait par l'origine des agents : ils viennent en majorité des corps de troupe et se forment à la pratique du renseignement dans la première partie de leur présence à l'E.M.A. La documentation qui est mise à leur disposition est incomplète, et le discours qui y figure, souvent oiseux. « *Si les militaires disposent déjà, dès la fin du XIX^{ème} siècle de manuels de renseignement, la formation et le maniement des agents n'y occupent qu'une faible place. Ces textes s'appliquent à définir les conditions de la collecte et de l'analyse de l'information en guerre ; avant 1914, on trouve des textes généraux sur l'organisation du S.R. Avec la Grande Guerre, on voit apparaître des ouvrages plus techniques sur l'organisation, le fonctionnement des 2^{èmes} bureaux en campagne, en particulier à l'échelon tactique, qui se multiplieront après la victoire. Mais ces manuels d'utilisation des informations se contentant de généralités sur la typologie des agents et leurs motivations, négligent les conditions pratiques qui permettent la collecte et ne concernent que les opérations en temps de guerre : ce sont des manuels de renseignement militaire et non d'espionnage* »⁴⁴. Après deux ans au 2^{ème} bureau à Paris, où ils ont développé leurs connaissances en matière de recherche - en collationnant des comptes rendus d'agents et en rédigeant des bulletins de renseignements - les agents sont envoyés en mission dans les pays neutres, puis dans les pays ennemis. Avec la prolongation des hostilités (et devant l'entraînement qui est dispensé aux espions étrangers), le besoin en formation devient patent. En revanche, aucune démarche formative n'est entreprise jusqu'au début de 1916. Le 4 mars, l'ancien chef du 2^{ème} bureau de la Région Fortifiée de Verdun est affecté au S.R. où il « *apporte le précieux concours de son expérience pour le recrutement et l'instruction des agents* »⁴⁵. Un *vade-mecum*, concernant les agents et les fonctions de l'officier S.R., paraît enfin en juin 1917. Malgré tout, à la fin de l'année on regrette encore qu'il n'existe à Paris « *aucun cadre d'instructeurs qui réunissent les résultats de l'expérience, établissent, perfectionnent et diffusent la méthode sous forme de cours et de documents. Chacun fit son expérience, pour ainsi dire par lui-même, sans que celle de ses prédécesseurs ou de ses voisins lui eût servi* » ; ceci laisse à penser que le document rédigé en juin était loin d'être exceptionnel ou qu'il fut peu diffusé⁴⁶. En 1918, une école d'espionnage est enfin aménagée aux Invalides ; les cours sont dispensés par deux professeurs de la Sorbonne en retraite et portent sur l'identification des uniformes et des aéronefs adverses, sur celle des matériels susceptibles d'être transportés par voie ferrée, et sur « *toutes les méthodes susceptibles de permettre l'obtention du renseignement en territoire ennemi* »⁴⁷. Beaucoup de cours théoriques donc, dispensés au surplus par des civils - peu au fait des réalités du métier - et aucun cours pratiques.

⁴² S.H.D./GR, C. de doc. : « *Témoignage de Gal Gamelin*, op. cit.

⁴³ DEWERPE (A.), op. cit. p. 196.

⁴⁴ *Ibid.* p. 210.

⁴⁵ S.H.D./GR 11 Yf 9 887 : dossier personnel du capitaine Guire ; notation du 1^{er} juillet 1917.

⁴⁶ S.H.D./GR 7 NN 2768, dossier n° 43 : « *Note sur le S.R.* » (3 décembre 1917).

⁴⁷ U.S. ARMY WAR COLLEGE, *Papers of Major General Ralph H. Van Deman*, p. 57. Van Deman a visité cette école en 1918, mais il est fort probable qu'elle existait depuis plusieurs mois.

Dans la zone des armées, le capitaine Andlauer (chef du S.R. de Belfort) participe à la création d'un centre de formation à Pontarlier⁴⁸, mais le cycle de formation est encore aujourd'hui obscur. Le 26 avril 1916, on sait que le 2^{ème} bureau du G.Q.G. fait parvenir au S.R. de la 3^{ème} armée une « *collection de tableaux pour l'instruction des agents* »⁴⁹ ; mais leur composition reste inconnue. Néanmoins, si l'on considère le programme dispensé aux Invalides et les aides pédagogiques en service dans l'armée française, il est probable que ces tableaux décrivaient des mises en œuvre de chaînes pyrotechniques simples (sabotages par explosif), des techniques de combat au corps à corps (avec ou sans arme blanche), ainsi que des planches répertoriant les matériels, les insignes et les uniformes ennemis. Les agents français travaillant pour le S.R. interallié de Folkestone bénéficient d'une période de préparation avant de partir en mission sur le continent ; celle-ci est menée par l'« *Intelligence Service* » et semble assez sommaire. On leur apprend surtout l'art de la dissimulation, la progression de nuit, et on leur communique certaines recommandations destinées à les aider en France ou en Belgique⁵⁰. En décembre 1917, une école d'évasion est instituée par l'« *Intelligence Service* » (exemple suivi en 1918 par la France au bénéfice de ses pilotes)⁵¹. Au sein du S.R. du G.Q.G., des cours sont mis en place apparemment en 1915 sous l'égide du commandant Zoppf, son chef. C'est l'improvisation qui prévaut. Le cursus est prévu pour durer huit jours. La formation est surtout basée sur l'apprentissage des langues, puisque son responsable est un agrégé d'allemand. Le niveau paraît médiocre et les séances ne sont pas obligatoires, ainsi que le rapporte un apprenti agent qui doit partir en mission en Suisse : « *J'allai voir ce commandant à la tête de son école d'espions [...]. Il s'est, je crois, donné beaucoup de mal pour un piètre résultat. Car ce truc-là, il faut l'avoir dans le sang, ça ne s'enseigne pas. J'y suis allé trois fois en tout* ». Le programme qu'il suit est des plus succincts ; les cours sont trop théoriques et se déclinent de la façon suivante :

« *Premier jour : entretien sur l'armée allemande.*

Deuxième jour : théorie sur les encres sympathiques, celles qui se révèlent à la chaleur et celles qui exigent un réactif particulier. Quelques formules.

Troisième jour : cinq conseils d'une sagesse profonde :

- *Il faut savoir exactement ce que fait et prépare l'ennemi dans toutes les branches de son activité.*
- *Il faut transmettre coûte que coûte.*
- *Il faut, si possible, ne pas se faire prendre, car cela se paie cher.*
- *C'est donc le système D. Il n'y a pas de règle générale ; chacun fait la sienne.*
- *Méfiez-vous des femmes* »⁵².

En outre, pour témoigner de son faible intérêt à la formation et souligner son caractère affligeant, l'agent en question prend la peine de préciser certains points : sur le programme de la première journée, il en sait autant que son professeur ; au cours de la deuxième journée, on lui avoue qu'aucune encre sympathique n'est sûre, car « *elles sont toutes connues des Allemands* ». Enfin, il avoue que du contenu de la troisième journée, il a tout oublié, hormis

⁴⁸ S.H.D./GR 1 K 173 : « *Papiers Andlauer ; conférence faite à l'E.M.A. le 24 octobre 1925* ».

⁴⁹ S.H.D./GR 16 N 916 : « *Relevé chronologique et analyse succincte des notes, instructions ou directives d'ordre général concernant le Service des Renseignements, année 1916* », G.Q.G. / 2^{ème} Bureau, S.D.

⁵⁰ Cité in BOUCARD (R.), *La guerre des renseignements*, op. cit. p. 20.

⁵¹ S.H.D./GR 16 N 916 : « *Relevé chronologique...* », op. cit. Les agents déposés par air bénéficiaient néanmoins d'une instruction spécifique.

⁵² LACAZE (CNE L.), op. cit. p. 254.

quelques banalités⁵³. La formation n'est donc pas brillante ; on compte plus sur leur esprit d'à-propos et leur intelligence de situation pour se tirer d'affaire en cours d'action. Il faut cependant souligner qu'en septembre 1915, la création d'un Bureau interallié de renseignements a permis de diffuser les informations connues sur les stratagèmes utilisés par les espions des Puissances centrales, et a concouru - de façon indirecte - à la formation des agents français⁵⁴. Le 3 mars 1918, le S.R. reçoit le nouveau questionnaire en usage chez son homologue britannique pour instruire ses agents⁵⁵.

De toute manière, au vu des résultats obtenus, ne jette-t-on pas l'argent par les fenêtres avec l'espionnage ? Un parlementaire s'interroge : « *Que dire de l'espionnage ? Les résultats pratiques correspondent-ils aux sommes considérables que représentent les frais engagés ? N'est-ce point un anachronisme ? N'avons-nous pas, avec l'aviation et les nombreuses inventions scientifiques modernes, des moyens d'investigation plus sûrs et moins dispendieux ? Je n'ai pas la compétence militaire nécessaire pour décider : on le fait parce que les adversaires le font, par routine* »⁵⁶.

Que conclure de tout ceci ? Si la Grande Guerre commence à modifier la perception qu'on se fait en France de l'espionnage, elle n'a pas foncièrement augmenté le degré de confiance que les élites portaient aux agents. Que valaient d'ailleurs leurs déductions ? En 1925, Andlauer avoue lui-même : « *Mes agents étaient mal recrutés et insuffisamment entraînés ; l'abondance de renseignements provenant de sources trop nombreuses (et non éprouvées) ne permettait pas de donner à leur valeur un coefficient ferme et sûr. Autrement dit, le renseignement important risquait de rester noyé dans un fatras de boniments, à égalité avec eux ; le commandement en arrivait à ne plus ajouter créance à un rapport du S.R., ou tout au moins, à le reléguer loin en arrière des renseignements de contact* »⁵⁷. Un ex-officier-traitant raconte : « *Les agents avaient tendance à exagérer leurs rapports : les femmes par un sentiment de vanité, et les hommes pour se faire payer davantage* »⁵⁸.

À Ladoux qui lui présente un renseignement d'agent, Zoppf déclare : « *Je crois que vous avez raison, mais jamais on ne veut croire aux renseignements d'agents. On a confiance que dans les renseignements du front, c'est-à-dire dans ceux qu'on recueille auprès des prisonniers et des déserteurs, alors que les troupes sont déjà en position. On ne remuera jamais une division sur des renseignements d'agents* »⁵⁹. Même après trois ans de guerre, il s'avère qu'en leur for intérieur, les élites sont toujours rebutées par les espions et par la vilénie de leur métier. Le poids des préjugés moraux est décidément trop important. À la décharge des généraux français, il faut souligner que tous les agents n'étaient pas fiables ; beaucoup de ceux, enrôlés par Ladoux, étaient jugés « *peu sûrs* » par la police. Ils fréquentaient les « *lieux de plaisirs, restaurants, établissements de nuit dans les quartiers des Champs-Élysées et du Trocadéro [où] ils s'étaient créées, en un rien de temps, une quantité de fumeries d'opium* »⁶⁰. À recruter dans les milieux interlopes de la nuit, Ladoux prenait des risques. Le témoignage de certains agents concorde : « *Les services du commandant Ladoux eussent dû se méfier davantage : recruter des auxiliaires parmi les gens de bourse véreux, les hommes d'affaires interlopes, les*

⁵³ Idem.

⁵⁴ Voir LAHAIE (LCL O.), « La coopération en matière de renseignement pendant la Grande Guerre ; l'exemple du Bureau interallié de renseignements » in *L'Européen et la guerre*, Paris, P.U.F., 2013.

⁵⁵ S.H.D./GR 16 N 916 : « *Relevé chronologique ...* », op. cit.

⁵⁶ Cité in MAUNOURY (H.), *Police de guerre 1914-1919*, Paris, Éd. de la Nef revue critique, 1937, p. 79.

⁵⁷ S.H.D./GR 1 K 173 : « *Papiers Andlauer....* », op. cit. p. 32.

⁵⁸ TUOHY (CNE F.), op. cit. p. 32.

⁵⁹ Cité in LADOUX (CDT G.), *La guerre secrète en Alsace*, Paris, Les Éd. du Masque, 1934, p. 176. Voir aussi LACAZE (CNE L.), op. cit. p. 238. Au S.H.D., le nombre de cartons des séries 21 N à 24 N témoigne de l'importance accordée à la recherche du renseignement de contact.

⁶⁰ LADOUX (CDT G.), BERGER (M.), op. cit. p. 149.

filles et les proxénètes, en un mot faire abstraction de l'honneur, même pour l'exercice de ce métier généralement méprisé, c'est s'exposer à de graves mécomptes. [Parmi ceux qui emploient des agents doubles], l'un des deux est forcément mal servi et trahi : c'est celui qui paye le moins cher »⁶¹. Le cas français n'était pas isolé. « *Dans aucun des pays belligérants on ne procédait à de longues enquêtes sur les informateurs. Les chefs improvisaient, risquaient, se fiant plus à leur flair qu'à l'étude du passé de ceux qu'ils recrutait. Cette improvisation pouvait être heureuse. Elle pouvait aussi envoyer à Vincennes des innocents pris pour des traîtres* »⁶².

Considérant la bassesse de certains agents, les généraux n'avaient donc aucune confiance et se sentaient obligés de faire vérifier leurs dires par d'autres moyens (tâche qui avait pourtant déjà été réalisée par leur employeur)⁶³. Cependant, ces mêmes chefs militaires ne voulaient, ni ne pouvaient, se passer des espions, tant leur désir était fort d'être renseignés sur les intentions ennemies. Ils évitaient simplement de s'engager en fonction de leurs rapports. Cette perception extrêmement négative du renseignement humain allait pousser le haut commandement français à le négliger, avec des conséquences stratégiques souvent dramatiques. *A contrario*, il donnait sa préférence aux sources techniques, pourtant peu fiables en raison de leur sensibilité aux aléas climatiques, à la mise en œuvre de procédés balbutiants, ou à l'exploitation de matériels rudimentaires et fragiles. La majorité des personnels des S.R. furent décontenancés par cette attitude et par l'accueil froid qu'on leur réservait tandis qu'ils consentaient de lourds sacrifices⁶⁴. Ils se considéraient comme des soldats, non pas « supérieurs aux autres », mais possédant néanmoins des qualités hors du commun⁶⁵. Ils devaient mener une vie rude dans le camp ennemi et payaient le prix fort en cas de capture ; en outre, leur sort était ignoré par leur hiérarchie, discrétion oblige. Aussi, la victoire de 1918 leur laissa-t-elle souvent un goût amer⁶⁶.

Seconde partie : Les évolutions nées du conflit

21- L'« espion » d'avant 1914 devient « agent de renseignements » pendant la Grande Guerre : pourquoi un tel changement d'appellation ?

Nous avons pu constater que ce n'est pas la manifestation d'une meilleure perception du statut de l'espion, pas plus qu'un signe de reconnaissance de son travail. Et pourtant en 1914-1918, il y aura des agents de renseignements « militaires », « économiques », d'autres « de renseignements et d'influence » (qui parfois se feront concepteurs et pourvoyeurs de matériaux de propagande). Car cette guerre fut résolument moderne, terriblement « totale », et embrassa des domaines tout autant nouveaux qu'inattendus... Comme le stipulait de manière vague un auteur en 1885, l'espion est un fournisseur professionnel d'information secrète, affilié à une organisation clandestine⁶⁷. Le terme d'« espion » fut donc progressivement délaissé, puisqu'insuffisamment représentatif de la spécialisation de l'individu. C'est donc un terme qui devint, par contrecoup, suranné et trop « romanesque ».

22- L'invention d'une typologie plus fine pour classer les agents

⁶¹ LACAZE (CNE L.), op. cit. p. 178.

⁶² RICHARD (M.), op. cit. p. 133.

⁶³ VIOLLE (LTN J.), op. cit. pp. 13, 99.

⁶⁴ En Belgique et dans les départements français occupés, les Allemands ont fusillé 284 personnes pour faits d'espionnage, dont 229 agents employés par les services franco-britanniques (107 au service exclusif du S.R. français, parmi lesquels 46 Français). NICOLAÏ (COL W.), *Forces secrètes*, Paris, Éd. de la NELLE revue critique, 1932, p. 218.

⁶⁵ LADOUX (G.) et BERGER (M.), op. cit. p. 12.

⁶⁶ LACAZE (CNE L.), op. cit. p. 282.

⁶⁷ FIX (LCL), *La stratégie*, Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1885, p. 152.

La Grande Guerre est l'époque où l'on commence à catégoriser les agents de manière presque « scientifique », et ceci afin d'en tirer un rendement maximum en l'employant à bon escient. Un même agent peut d'ailleurs répondre à plusieurs qualificatifs qui se complètent. Deux catégories principales existent : les agents « **volontaires** » ou les agents « **forcés** ». Dans la première catégorie, nous trouvons les espions dits « **professionnels** » qui peuvent être répartis en trois groupes :

- Soit qu'ils se livrent à leur activité sans considération d'ordre patriotique et vendent leurs renseignements au plus offrant. Ces espions sont rémunérés au rendement ; par voie de conséquence, plus on les paye et mieux ils travaillent. Toutefois, leur vénalité peut les amener à s'engager dans l'autre camp⁶⁸.
- Soit qu'ils agissent par vengeance ou par patriotisme. Les « **exaltés** » ou les « **rancuniers** » ont souffert de sévices ou d'injustice et choisissent ce moyen pour régler leurs comptes. Les « **patriotes** » agissent en service commandé ; à ce titre, ce sont souvent des officiers des Armes qui, agissant en costume civil, sont qualifiés d'agents « **déguisés** »⁶⁹. Parfois, le patriotisme n'est pas la seule motivation des agents volontaires : cela peut être le fanatisme politique ou religieux. Ce stimulant est utilisé pendant le conflit par les Français avec les minorités d'Autriche-Hongrie (groupes irrédentistes transylvaniens ; il présente l'avantage de pouvoir disposer de nationaux décidés à nuire à leur patrie qu'ils ne considèrent pas comme telle⁷⁰).
- Soit qu'il s'agisse de personnes pratiquant ce métier par goût du risque, sans réclamer promotion, récompense ou honoraire⁷¹.

Ces deux derniers sous-groupes ne coûtent pas cher à leurs employeurs et travaillent généralement bien, ayant à cœur de réussir leurs missions⁷². Ces espions « **bénévoles** » se recrutent aussi dans une certaine élite intellectuelle (journalistes, universitaires, capitaines d'industrie, grand commerçants, etc.)⁷³.

Quand il accepte de remplir une mission ponctuelle, un agent peut être qualifié d'« **occasionnel** » (on trouve aussi les termes « **temporaire** »⁷⁴ ou « **accidentel** »). Il se différencie donc de l'agent « **permanent** » par le fait qu'il n'espionne qu'une fois, parce que renseigner n'est pas son métier, mais que les circonstances ont voulu qu'il soit l'acteur (ou simplement le témoin) d'événements majeurs. Chaque fois qu'un réfugié ou qu'un civil peut témoigner de ce qu'il a vu, il est interrogé par un officier du S.R. qui remplit un questionnaire spécifique, censé stimuler sa mémoire⁷⁵.

⁶⁸ COIN (H.), *Quatre espions parlent ; révélations sur l'espionnage contemporain*, Paris, Creté, 1931, p. 50.

⁶⁹ FROMENT (LTN A.), op. cit. p. 186.

⁷⁰ *Ibid.* p. 174 et IGNATIEFF (COL comte P.), op. cit. p. 56.

⁷¹ RAY (O.), *Histoire de l'espionnage*, Paris, Gallimard, 1936, p. 17.

⁷² VIOLLE (LTN J.), op. cit. p. 11.

⁷³ Voir S.H.D./GR 7 NN 2559, dossier n° 16 : « Fiche sur un homme offrant ses services au 2^{ème} bureau » (1918), et le courrier d'un dénommé « P. Georges, Homme de lettres » offrant spontanément sa candidature pour faire du C.E. au LCL Dupont (2^{ème} bureau/G.Q.G.), lequel l'adresse au 5^{ème} bureau/E.M.A. du LCL Goubet le 9 novembre 1916 (cf. S.H.D./GR 7 N 868).

⁷⁴ VIOLLE (LTN J.), op. cit. p. 20.

⁷⁵ Voir S.H.D./GR 7 N 868 : « Questionnaire de mademoiselle Col, 6 juillet 1916 ». Le compte rendu du S.R. d'Annemasse en date du 9 février 1917, établi sur le témoignage d'une religieuse se déplaçant de Charleroi à Paris est éloquent (cf. S.H.D./GR 7 N 1002). Un prisonnier peut aussi faire parvenir de façon exceptionnelle des renseignements à l'E.M.A. Voir le plan d'une usine d'Oberndorf, transmis au 2^{ème} bureau par un sous-officier rapatrié le 2 juin 1918 (S.H.D./GR 16 N 1145). On consultera aussi le carton S.H.D./GR 7 NN 2278, (dossier n°1) qui contient des renseignements sur la Suisse et l'Algérie émanant d'informateurs occasionnels (1917-1918).

L'agent permanent est une recrue de valeur, formée par l'expérience et qui sait où se procurer les renseignements les plus intéressants ; il peut être utilisé pour encadrer un agent occasionnel lors d'une mission, puisque ce dernier est un néophyte en matière d'espionnage.

Parmi les espions volontaires, distinguons aussi les agents « **fixes** » (encore appelés « **locaux** ») qui espionnent sous couvert d'une activité commerciale (commis, banquiers, portiers, garçons), industrielle (patrons, ouvriers), artistique ou culturelle⁷⁶, et qui vivent dans le pays espionné. Ce sont bien souvent des nationaux qui passent du statut d'espion à celui de traître à la déclaration de guerre. Ces espions nationaux sont aussi qualifiés d'espions « **résidents** »⁷⁷. Il est judicieux de les avoir implantés dès le temps de paix, la chose étant particulièrement ardue en temps de guerre. Avant 1914, le S.R. a été malheureusement « *trop insuffisamment munis de pouvoirs autres que l'argent pour recruter utilement dans les milieux industriels et commerçants, où on lui demande des facilités de transit, des dérogations, etc. plutôt que de l'argent* »⁷⁸. Les circonstances changent au moment de l'offensive allemande à l'Ouest : dix départements français sont occupés (125 000 habitants), de même que la Belgique (2,5 millions de personnes) ; dès lors, on recrute facilement des agents fixes qui renseignent sur l'effort militaire allemand.

L'agent fixe le plus rentable est celui qui a de nombreuses relations (marchands, hôteliers, cafetiers, maquignons, etc.) et si possible dans l'armée adverse, car il peut écouter et faire parler sans éveiller les soupçons. Ses rapports, parfois amicaux avec l'ennemi (voire ses largesses à son égard) le préservent des enquêtes intempestives. Ajoutons que ce peut être un militaire ennemi ; dans ce cas, il cumule son statut d'espion avec celui de traître (encore appelé « **transfuge en place** »)⁷⁹. Au début du siècle, le genre est assez rare. Pour un officier, accepter ce statut n'est pas chose aisée : il éprouve un sentiment de dégoût à la simple idée de trahir (même lorsqu'en service commandé, on lui demande de le faire croire : c'est le cas des agents qui reçoivent la mission de s'infiltrer dans les S.R. ennemis pour renseigner de l'intérieur ; dans ce genre de missions particulièrement risquées, on les qualifie d'agents « **de pénétration** »)⁸⁰.

L'agent fixe doit pourtant être vigilant, car la moindre imprudence peut le trahir ; il risque alors une dénonciation anonyme émanant de ses anciennes fréquentations, effrayées d'être inquiétées par les services de C.E. Si ses activités sont découvertes, sa maison - servant bien souvent de « **boîte à lettres** »⁸¹ - fait l'objet d'une surveillance assidue ; dès lors, une filature bien menée provoque l'arrestation de ses contacts. Capturé, un agent fixe peut marchander sa vie en dénonçant son réseau ; il peut aussi mener un double jeu, jusqu'au moment propice à l'intervention du C.E. ennemi⁸².

Les espions fixes sont payés « à la pièce », à condition qu'ils puissent s'absenter discrètement de leurs domiciles pour porter leurs informations. L'état de guerre fait qu'« *ils sont obligés de communiquer leurs renseignements par l'intermédiaire d'autres personnes, car les rapports faits par eux-mêmes nécessiteraient des absences plus ou moins longues du lieu d'habitation*

⁷⁶ Ce peut être des gens d'église, comme l'abbé Wetterlé en Alsace, ou le père de Foucauld au Sahara (assassiné le 1^{er} décembre 1916 par un groupe de Senoussis, armés par les Germano-Turcs).

⁷⁷ VIOLLE (LTN J.), op. cit. p. 103.

⁷⁸ S.H.D./GR 7 NN dossier n° 2768 : « *Note sur la S.R.* » (3 décembre 1917).

⁷⁹ GUSTHAL (CDT), op. cit. p. 29. Voir S.H.D./GR 7 NN 2559, dossier n° 20 : « *Renseignements sur un agent allemand tentant de contacter le S.R.* », fiche permettant de constater les doutes que ces candidatures suscitent parmi les officiers du S.R. (février 1918).

⁸⁰ VIOLLE (LTN J.), op. cit. p. 17.

⁸¹ Terme d'espionnage désignant l'endroit où transitent, dans un sens, les ordres des chefs, l'argent et, dans l'autre sens, les rapports des agents. L'expression désigne aussi par métonymie la personne qui y réside et qui détient les codes nécessaires à la compréhension des messages chiffrés.

⁸² VIOLLE (LTN J.), op. cit. p. 107.

et pourraient faire nître des soupçons »⁸³. Agissant par vénalité, ils peuvent néanmoins tromper leurs officiers-traitants sur la valeur de leurs informations.

Les agents « **mobiles** » ensuite ; ils se chargent de suivre les troupes et sont recrutés parmi des professions qui n'attirent pas d'emblée l'attention. Ce sont généralement des traîtres (bateliers, commis-voyageurs, colporteurs et marchands ambulants, vivandières, saltimbanques, bohémiens, voyageurs de commerce), mais pas toujours. Dès qu'un négociant français rentre au pays, il est reçu par les Affaires étrangères ou le ministère de la Guerre pour un entretien où il doit donner ses informations (ports, centres industriels, emplacements des troupes, etc.)⁸⁴. Leur rendement est faible puisqu'ils sont généralement chassés des cantonnements par un commandement soupçonneux. En 1914 cependant, une nouvelle espèce d'agent mobile apparaît : il s'agit des réfugiés qui fuient l'avance ennemie. Lorsqu'un d'entre eux a la chance de retrouver son logis, il est longuement interrogé par le S.R. ; on cherche à tirer de lui un maximum d'informations utiles sur le plan militaire, moral ou économique (mais aussi à confondre l'espion ennemi qui se cache peut-être en lui). Certains s'engagent ensuite au S.R., puis retournent d'où ils viennent pour promener un regard exercé sur l'environnement⁸⁵. Ces agents méritent deux fois le qualificatif de « mobiles », puisqu'ils vont chercher le renseignement et le ramènent dans les lignes amies⁸⁶. Jusqu'à la mi-1915, la circulation en Belgique est plus aisée que dans le nord de la France (zone d'Étape), ce qui facilite le transit nocturne des informations⁸⁷. Par la suite, la mise en place de la loi martiale, avec son cortège de sauf-conduits, de cartes d'identité régionales, de contrôles incessants effectués par la *Geheime Feldpolizei*⁸⁸ - corollaire de la stabilisation des fronts et des passages clandestins des Belges en Hollande - annihile cette source potentielle de renseignements⁸⁹. L'effort des services secrets se reporte alors sur les agents fixes, d'autant plus facilement que les vexations, les brimades, les réquisitions, les exactions, les déportations et les exécutions, perpétrées par l'occupant, ont créé un vivier de sympathisants pour les S.R. alliés⁹⁰. Les agents volontaires peuvent encore être qualifiés d'« **actifs** » (comme ici) ou de « **passifs** » : les uns vont chercher le renseignement, s'exposant en prenant des risques, les autres se contentant de glaner l'information qui passe à leur portée⁹¹.

Dans la seconde catégorie principale, celle des espions « **forcés** », nous trouvons « *ceux qui, dans le but de racheter une faute ou de se dérober à une condamnation, viennent spontanément se proposer pour l'accomplissement de missions périlleuses. La collaboration de ces hommes peut être fructueuse, si on leur donne des chefs dignes de ce nom [car] longue*

⁸³ FIX (LCL), op. cit. p. 22.

⁸⁴ Voir S.H.D./GR 7 N 868, la reproduction d'une carte de visite renseignée, envoyée au S.R. de Folkestone par un agent commercial (1915), de même que le témoignage d'un industriel adressé au 5^{ème} bureau (1916). Les cartons du 2^{ème} bureau renferment par ailleurs nombre de cartes de visite de gens demandant à faire des révélations militaires ou diplomatiques, glanées pendant leurs déplacements d'affaires dans les pays neutres.

⁸⁵ BOUCARD (R.), *La guerre des renseignements...*, op. cit. p. 6. Le compte rendu des « renseignements fournis par un rapatrié civil » au 2^{ème} bureau est consultable en S.H.D./GR 16 N 1144 (1918).

⁸⁶ DURAND (CDT P.), *Agents secrets ; affaire Fauquenot-Birckel*, Paris, Dardaillon et Dagniaux, 1937, p. 216.

⁸⁷ THULIEZ (L.), *Condamnée à mort*, Paris, Berger-Levrault, 1934, p. 97.

⁸⁸ « Police militaire (secrète de campagne) », dépendant du G.Q.G. allemand. L'équivalent de la Prévôté française dans la zone des Étapes, mais avec une dimension politique : elle fournit le S.R. allemand en fiches pour qu'il enquête sur les personnes suspectes.

⁸⁹ L'autorité occupante promulgue ordres et avis mettant en garde la population contre la tentation de l'espionnage ou des sabotages.

⁹⁰ ROWAN (R. W.), op. cit. p. 44. Le compte-rendu d'« un agent éprouvé, dont les renseignements ont toujours été recoupsés », opérant à partir du Luxembourg, figure dans le carton S.H.D./GR 16 N 1144 (1918).

⁹¹ VIOLLE (LTN J.), op. cit. p. 102. Voir S.H.D./GR 7 NN 2708, dossier n° 6, un compte rendu d'une conversation d'un agent avec un informateur passif autrichien (1918).

et ardue est l'initiation à l'espionnage »⁹². Outre le délicat problème de l'amateurisme qui ne peut que nuire à l'efficacité des espions forcés, existe celui de ses motivations. Certains sont en effet soumis à un chantage⁹³, voire à la menace sur leurs familles ou leurs biens. Le plus souvent, on ne peut les recruter qu'en temps de guerre. Ainsi, « *l'espion forcé ne saurait être bien utile : l'homme que l'on contraint à faire ce métier ne saurait y apporter aucune bonne volonté, aucun désir de satisfaire, aucune envie de réussir* »⁹⁴.

Les espions « **inconscients** » s'opposent bien sûr aux espions « **conscients** » qui connaissent très exactement la nature de leurs actes. Les premiers sont ceux qu'on fait parler à leur insu ou qui sont imprudents : confidences sur l'oreiller, encouragement à la vantardise, stimulation d'un penchant quelconque⁹⁵, déclarations de publicistes ou de reporters⁹⁶, particuliers commettant des indiscretions dans leur courrier, prisonniers de guerre écoutés par micro ou trompés par des « *moutons* »⁹⁷, etc. Ils risquent plutôt des condamnations pour « *complicité d'espionnage* » que pour « *espionnage* ». Parmi les espions inconscients se trouvent aussi les pauvres hères que les S.R. français engagent pour leur stupidité et qui sont destinés à être capturés par l'ennemi ; on leur confie de fausses missions qui égarent le C.E. allemand. Ce dernier est ainsi conforté dans l'idée que les Français emploient des agents médiocres, seulement capables de mettre en œuvre des procédés enfantins et qu'ils rédigent des synthèses contenant des informations erronées ou inventées de toutes pièces. Pendant ce temps, les agents chevronnés peuvent travailler en toute quiétude. De prime abord, ce procédé peut paraître « un bon tour » joué à l'ennemi, mais il se termine inmanquablement par la condamnation à mort des malheureuses recrues⁹⁸.

L'agent « **double** » peut appartenir aux deux catégories principales d'espions, les volontaires ou les forcés. Il peut s'agir d'un espion capturé, contraint de servir le C.E. adverse pour sauver sa vie. Il peut alors se rendre capable des pires actes envers son ancien service, puisqu'il en connaît tous les rouages et peut le tromper plus aisément ; il est tenu par ses nouveaux employeurs par la menace de produire les preuves de son récent enrôlement à ses anciens chefs. Un espion peut aussi faire le choix d'être double et servir les deux camps par vénalité⁹⁹ ; c'est le cas de Mata Hari. C'est pour cette raison que le maniement des doubles est malaisé. Ils « *suscitent bien des soupçons et des interrogations, et on joue à ce jeu suprême de l'espionnage qu'avec des agents très qualifiés et dont on est absolument sûr* »¹⁰⁰. Les agents doubles sont reçus par leurs employeurs à l'extérieur des locaux du S.R., dans un lieu offrant toute les garanties de sécurité¹⁰¹. Pour ce qui les concerne personnellement, la partie n'est pas gagnée d'avance, et ils ne savent jamais quel camp va les éliminer ; psychologiquement et nerveusement, ce statut dual est usant. Marthe Richard, agent double en service commandé, confie son inquiétude : « *Je suis condamnée à vivre deux personnages dont le vrai est livré à lui-même, et le faux, manœuvré par ses ennemis* »¹⁰². C'est sans doute pour cette raison que,

⁹² BOUCARD (R.), *Les dessous de l'espionnage français*, op. cit. p. 236.

⁹³ Ce peut être un chantage de nature sexuelle (adultère, relations avec une prostituée, homosexualité).

⁹⁴ Général Lewal, cité par le Lieutenant Violle (op. cit. p. 16).

⁹⁵ Voir LUCIETO (C.), *La guerre des cerveaux ; mémoires d'un agent des services secrets de l'Entente*, Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1926.

⁹⁶ La censure vise néanmoins, dans le cadre de l'état de siège, à en limiter le nombre.

⁹⁷ Terme spécifique désignant un envoyé du C.E. ennemi qui, gagnant la confiance de ses interlocuteurs, les amène à faire des confidences.

⁹⁸ TUOHY (CNE F.), op. cit. p. 62.

⁹⁹ C'est le cas d'un agent employé par les S.R. français de 1913 à 1916, « *retourné* » ensuite par les Allemands, et dont la fiche figure au S.H.D./GR 7 NN 3257, dossier n° 4. Voir aussi la proposition d'un Espagnol, employé par le S.R. allemand de Barcelone, et proposant ses services aux Français (S.H.D./GR 5 N 79).

¹⁰⁰ WAAGENAR (S.), *Mata Hari*, collection « La guerre secrète », Paris, Fayard, 1965, p. 261.

¹⁰¹ S.H.D./GR 1 K 173 : « *Papiers Andlauer ;*, op. cit. p. 50.

¹⁰² RICHARD (M.), op. cit. p. 177.

même si « *toutes les grandes missions d'espionnage ont été réalisées par des agents doubles* »¹⁰³, ces derniers ont finalement été peu nombreux pendant le conflit et eurent forcément peu de rendement¹⁰⁴. Cela est d'autant plus regrettable que les renseignements qu'ils rapportent sont particulièrement instructifs, permettant de connaître la structure des S.R. adverses, leurs progrès dans le domaine du C.E., comme de découvrir les secrets militaires parmi les mieux gardés¹⁰⁵ ; après analyse, certains renseignements techniques, recueillis par leur biais, servent à développer des procédés de lutte ou à s'affranchir des surprises du champ de bataille¹⁰⁶. Hélas, les agents doubles ne sont pas tous de haute volée. Ainsi, contre promesse d'une amnistie complète, le S.R. français en recrute parmi les déserteurs (en Suisse et en Espagne), sachant qu'ils sont aussi courtisés par le *Nachrichtendienst* qui veut en faire des saboteurs ou des propagandistes¹⁰⁷. L'emploi de ce type d'agents reste donc largement sujet à caution et il semble « *préférable de les utiliser pour donner de fausses nouvelles à l'ennemi* »¹⁰⁸. Ils sont largement méprisés, même au sein des S.R., comme étant l'incarnation du mensonge et de la vilénie. Quant à ceux des agents doubles qui ont l'impudence de trahir la France - et au travers elle son S.R. - ils sont considérés par leurs employeurs comme « *le type le plus parfait [des] hommes sans conscience et méritent leur surnom de punaises* »¹⁰⁹.

Abordons maintenant le cas particulier des « **contre-espions** ». La distinction entre l'agent de renseignements et le contre-espion est parfois infime, car il n'est pas rare qu'au cours d'une mission à l'étranger, un membre du S.R. rapporte des éléments susceptibles de confondre des espions ennemis opérant sur le territoire national. Les contre-espions sont particulièrement expérimentés puisqu'ils ont pour mission de surveiller d'autres espions¹¹⁰ ; « *il faut qu'ils soient très adroits et dignes de la plus grande confiance. Pendant la guerre, le contre-espion habitait généralement la Suisse où se coudoyaient les agents de toutes les puissances belligérantes* »¹¹¹. De même que pour les espions, les agents du C.E. peuvent être recrutés dans différents milieux. Parfois, la candidature peut être spontanée ; dès lors, une enquête est menée pour vérifier chaque déclaration. Des questionnaires sont aussi envoyés aux alliés. Les agents en Allemagne sont consultés pour savoir si le volontaire n'y a pas séjourné, tant on redoute les agents doubles. Si les résultats sont rassurants, la recrue passe devant un officier du S.R. possédant une bonne connaissance de la Belgique et de la Hollande. On lui donne une première mission d'observation du trafic ferroviaire dont il peut s'acquitter aisément sous la couverture d'un commerçant. Par méfiance, il n'est cependant pas mis en relations avec d'autres agents et il est suivi pour s'assurer de sa loyauté¹¹². Si le test est concluant, il devient contre-espion.

¹⁰³ BOUCARD (R.), *Les dessous de l'espionnage français*, op. cit. p. 20.

¹⁰⁴ JACQUARD (R.), *La guerre du mensonge, histoire secrète de la désinformation*, Paris, Plon, 1986, p. 55 et MAUNOURY (H.), op. cit. p. 8. Le « *Rapport de l'agent X (très sûr), en relations avec officiers et personnes du S.R. allemand* » figure au S.H.D./GR en 7 N 868 (1916).

¹⁰⁵ MAUNOURY (H.), op. cit. p. 69.

¹⁰⁶ JACQUARD (R.), op. cit. p. 55. Marthe Richard ramène d'Espagne le plan d'emploi des *U-Boot* dans le cadre de la guerre sous-marine à outrance, mais une fois encore, personne n'y croit en haut lieu.

¹⁰⁷ MASSARD (CDT É.), op. cit. pp. 164, 177.

¹⁰⁸ VIOLLE (LTN J.), op. cit. p. 17 ; il s'agit alors de manipulation ou, pour employer un terme plus actuel, « *d'intoxication* ».

¹⁰⁹ GUSTHAL (CDT), op. cit. p. 15.

¹¹⁰ Il peut s'agir d'agents ennemis ou même d'agents alliés dont on n'est pas sûr ; le contre-espion est souvent l'unique moyen de confondre un espion double.

¹¹¹ TUOHY (CNE F.), op. cit. p. 52. La Suisse neutre n'est pas le seul lieu de villégiature des agents du C.E. : un nommé Dubron opère par exemple aux Pays-Bas entre 1916 et 1918 (cf. S.H.D./GR 7 NN 3307, dossier n° 16).

¹¹² GUSTHAL (CDT), op. cit. p. 17.

23- L'évolution la plus remarquable : celle du matériel confié aux agents pour accomplir leurs missions

L'équipement des soldats de l'ombre ayant déjà été étudié de manière complète ailleurs¹¹³, nous nous bornerons à rappeler ici certains points. Pendant la guerre, les S.R. vont fabriquer quantités de faux papiers - même en pays neutres et en terrain ennemi - de manière à suivre l'évolution des documents à détenir (passeports, sauf-conduits, laissez-passer, etc.) pour (faussement) s'identifier ou circuler. Les agents vont aussi employer des appareils photo miniaturisés, camouflés dans des objets anodins (ou attachés au cou des pigeons voyageurs), emporter des dispositifs élaborés de sabotage (explosifs ou incendiaires), des systèmes mécaniques pour répandre des épizooties (peste porcine, charbon, morve), utiliser des encres sympathiques de synthèse nécessitant plusieurs révélateurs chimiques, enfin mettre en œuvre des moyens ingénieux et sophistiqués de dissimulation et de transmission des renseignements recueillis... Pour un agent, savoir dissimuler un message est en effet une nécessité urgente, vitale même. Les stratagèmes les plus variés sont donc usités pour soustraire les documents à une fouille des bagages et à un examen corporel minutieux. Beaucoup de ces stratagèmes reposent sur des objets, souvent ingénieux et parfois spécifiques. Leur énumération fait penser à un inventaire à la Prévert : rapports sur papier pelure dissimulés dans du pain (avalé en cas d'arrestation), dans des boîtes de conserves, des pots à lait à double paroi, entre deux cartes postales collées l'une sur l'autre, sur un papier d'emballage graisseux ou sur une chemise sale portant au col un message à l'encre sympathique, dents de timbre coupées selon un code prédéfini, messages écrits sous les timbres, semelles ou talons de souliers avec cachettes, double-fonds de sacs, de caisses d'emballage ou de cruches, bretelles de sacs à mains, baleines et manches de parapluie, de canne ou de couteau, poignées de valises, pièces de monnaies et perles de collier truquées, lacets, nattes de cheveux, baleines de corset, ourlets de jupes, doublures, boutons creux, pelotes de laine, bobines de fil à repriser, faux catalogues, partitions de musique portant des signes à l'encre sympathique, piqûres d'aiguilles au-dessus des lettres dans les journaux et formant un message codé, fausses dents, boulettes de caoutchouc ou capsules d'aluminium à avaler, perruques permettant d'écrire sur le crâne, messages rédigés sur la plante des pieds, yeux de verre creux, visières de casquettes truquées, cigarettes ou fond de pipe, savons, pommes évidées, tubes de dentifrice ou œufs factices¹¹⁴... Comme l'affirma plus tard un responsable du C.E. allemand : « *Plus la guerre traînait en longueur, plus le travail de transmission se faisait avec finesse* »¹¹⁵.

En guise de conclusion, réaffirmons que la Grande Guerre fut l'acte de naissance de la pratique du renseignement d'origine humaine telle que nous l'entendons aujourd'hui¹¹⁶.

¹¹³ LAHAIE (LCL O.), « L'équipement spécifique des espions français, membres de la S.R. et de la S.C.R. en 1914-1918 » in *Guerres mondiales et conflits contemporains* n°232, Paris, P.U.F., décembre 2008.

¹¹⁴ Détail et références in LAHAIE (CEN O.), *Renseignement et services de renseignements...*, op. cit.

¹¹⁵ BINDER (LTN H.), *Espionnage et contre-espionnage à Bruxelles pendant la guerre*, Paris, Payot, 1935, p. 30.

¹¹⁶ LAHAIE (CEN O.), *Renseignement et services de renseignements...*, op. cit.